



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2020. Compte rendu », *L'Amitié guériniennne*, n° 199, 2020, p. 97-101

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11174-0.p.0097](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11174-0.p.0097)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2020

Compte rendu

L'Assemblée générale ordinaire des Amis des Guérin s'est tenue en la salle des fêtes d'Andillac le 19 juillet 2020 à 10h sous la présidence de M. Pierre Chatelus de Vialar.

Suivant l'ordre du jour le président donne lecture du rapport d'activités.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Avant de rendre compte de nos activités, je souhaite honorer la mémoire de M. Marc Fumaroli qui vient de nous quitter. Je ne reviendrai pas sur les multiples talents de cet homme si cultivé, professeur, écrivain, académicien, et, pour nous, guérinien. C'est lui qui fit l'édition du volume consacré à Maurice de Guérin dans la collection Poésie de la maison Gallimard. Il nous avait honorés de sa présence en 2005 au Colloque consacré à Eugénie de Guérin et nous avait confié combien la perception qu'il avait d'Eugénie en avait été revalorisée.

Notre action principale a été le transfert au Cayla de la statue d'Abbal, *Le Centaure*, statue qui était depuis la fin de la guerre à Albi. Comme vous le savez, c'est notre Association qui a été à l'origine de ce projet et qui a obtenu l'accord de la Ville, du Département, de l'Établissement public et qui s'est chargée d'organiser le transfert. Cette opération ne nous aura coûté finalement que 838 euros, grâce aux différentes subventions que nous avons pu obtenir et grâce à l'aide généreuse de nos adhérents. Cette inauguration s'est déroulée lors de notre dernière journée guérinienne en présence des autorités dont le Sénateur du Tarn, M. Bonnacarrère.

Cette opération importante, reprise dans les média régionaux, a valorisé notre Association et chacun a reconnu que l'arrivée de cette statue ne faisait que renforcer l'attractivité des lieux.

La journée s'est donc parfaitement déroulée en présence d'une nombreuse assistance et, après le déjeuner, la conférence donnée par M. Jean-Luc Steinmetz, professeur émérite de l'Université de Nantes, portait sur ce sujet : « Les gestes du Centaure et de la Bacchante ».

La suppression voulue par le Département de l'Établissement public va modifier complètement nos rapports avec le musée, et je souhaite rappeler l'action essentielle du président de cet Établissement public, Alain Soriano, qui, pendant des années, a maintenu et enrichi les lieux et surtout défendu sans relâche la mémoire des Guérin. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Nous entretenons d'excellentes relations avec les responsables des musées du Département, et nous souhaitons développer ensemble des actions communes comme, par exemple, envisager la restauration de la cave et du pressoir. Une vieille famille gaillacoise qui déménageait nous a donné un nombre important de vieux instruments que nous avons remis au musée. Leur inventaire est en cours. Que cette famille soit ici chaleureusement remerciée.

À la demande du Département, votre Association siège au jury du Concours de poésie national organisé au Cayla. Les primés seront publiés dans notre revue.

Enfin nous accueillons avec plaisir deux nouveaux administrateurs : M. M. Mathieu d'Harcourt et Jean-Paul Charlut.

M. Alan Geddes prend la parole pour présenter le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER

LES RECETTES

Les trois sources principales et récurrentes de revenus pour notre association sont :

- les cotisations 2 228 € (2 061 € en 2018) ;
- les ventes de livres 1 067 € (1 693 € en 2018) ;
- le déjeuner de la Journée Guérinienne 1 226 € (1 104 € en 2018) avec une subvention de fonctionnement de 500 € donnée par la mairie de Gaillac.

Il y a eu aussi des revenus exceptionnels en 2019 : 5 912 € pour le projet du déménagement de la statue du Centaure d'Albi au Cayla dont 4 312 € de la mairie de Gaillac, 1 500 € de la Région, et 100 € des membres de l'association. Pour ce projet qui a coûté 8 812 € nous avons donc reçu un total de 7 974 € en subventions et dons, laissant à la charge de l'association 838 €. Nous remercions très sincèrement la Mairie de Gaillac, la Région et la Mairie d'Andillac ainsi que nos fidèles abonnés, sans qui ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

LES DÉPENSES

Les trois postes de dépenses les plus importants sont :

- la publication et distribution du Bulletin Annuel pour 1 235 € (1 394 € en 2018) ;
- la Journée guériniennne pour 2 108 € (1 753 € en 2,018 – l'augmentation de 355 € venant principalement des frais occasionnés par la venue du conférencier) ;
- la variation dans la valeur des stocks de livres de 747 € (1 185 € en 2018).

Avec les frais administratifs et divers, les dépenses totalisent 5 295 € pour l'année 2019 par rapport à 6 036 € en 2018 (hors la provision exceptionnelle pour le Centaure), soit une réduction de 740 € qui s'explique principalement par la réduction de 438 € dans la variation du stock des livres et par une réduction dans les frais généraux.

LE RÉSULTAT

Le résultat net pour l'année 2019 est une perte de 191 € comparée à un bénéfice de 26 € pour 2018.

LE BILAN

Le total de l'actif du bilan est de 25 509 € représenté principalement par 8 812 € des frais immobilisés du Centaure, 7 191 € de stock de livres et 8 914 € en trésorerie, financé par les fonds propres de l'Association de 15 689 €, des subventions de 7 774 € et par des crédateurs et provisions divers de 2 046 €.

CONCLUSION

La même que l'année dernière. L'Association est en bonne santé financière, mais le nombre d'adhérents continue de baisser, cette baisse étant due principalement à l'âge moyen avancé de nos abonnés, lesquels se retirent peu à peu : il nous faut trouver de nouveaux abonnés.

VOTE DES RÉOLUTIONS

Nous avons reçu quatre pouvoirs.

Première résolution : l'Assemblée générale ordinaire, après lecture des rapports d'activités et des comptes de l'année 2019, approuve ces derniers tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution : l'Assemblée générale ordinaire donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2019.

Troisième résolution : l'Assemblée générale ordinaire décide de maintenir la même cotisation pour adhérer ou se réabonner à l'Association en 2020 :

- Pour la France :
 - Membre adhérent : 22 €
 - Membre soutien : 30 €
 - Membre bienfaiteur : 40 € et au-delà
 - Abonnement bibliothèques et universités : 25 €
- Étranger : 40 €

Ces résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Les administrateurs sont renouvelés dans leurs fonctions à l'unanimité.

PROJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Comme nous l'avons déjà évoqué, il ne nous reste plus d'exemplaires du tome I des *Lettres d'Eugénie à sa famille* alors que nous avons encore 224 exemplaires du tome II.

Nous avons demandé des devis pour une réimpression du tome I qui sont d'environ 2 095 € HT pour 150 exemplaires. Cela sera notre future et principale dépense pour 200 exemplaires.

Devant le stock important des *Lettres de Louise de Bayne et d'Eugénie*, nous avons décidé pour 2020 de proposer les deux tomes pour 20€.

L'Établissement public nous a remis une partie de son stock, comme les cartes postales, qu'il en soit ici remercié.

Nous avons été contactés par une compagnie théâtrale qui a monté un spectacle sur les Guérin. M. Bazarini, son responsable, nous annonce que ce spectacle sera donné au Cayla les 18 et 19 septembre.

Bien évidemment la crise sanitaire que nous subissons et qui a bouleversé et nos projets et la vie du Cayla ne doit pas interrompre notre action : dans ces moments si difficiles pour les Associations nous comptons sur votre mobilisation.

Laurence et Alan Geddes, fidèles guériniens et respectivement secrétaire et trésorier de notre Association, ont annoncé leur démission. Leur charge de vigneron ne leur permet plus de remplir ces fonctions. Nous les remercions chaleureusement et avec beaucoup de reconnaissance pour leur dévouement depuis de longues années. Nous devons donc maintenant les remplacer et faisons donc appel à toutes les bonnes volontés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.